



Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 4, rue des Peupliers 75013 – PARIS
Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS

E-mail : SNPTRI@orange.fr

Site : <http://pagesperso-orange.fr/sn.ptte>

PARIS, le 17 Juin 2009

COMPTE RENDU DE LA REUNION CADRAGE NATIONAL DIR DU 16 JUIN 2009

Délégation CGT : Willy GARING, Éric BERNARD, Dominique TALBOURDET, Stéphane AILLAUD, Jean MARTIN, Éric FEUARDENT et Gaëtan SILENE

Le 16 Juin 2009, le ministère rencontrait les organisations syndicales pour leur dire que c'était la dernière réunion avant la diffusion dans les services du projet de cadrage national des DIR.

La CGT a fait une déclaration en rappelant qu'elle est contre la fusion des corps de catégorie B et contre l'éventuelle suppression de la filière Exploitation et son intégration dans la filière technique, ce qui reviendrait à créer une fonction publique de métiers où seuls certains agents percevraient les primes et indemnités ainsi que la remise en cause du service actif à l'ensemble des Agents.

Le DRH fait observer que beaucoup de remarques des organisations syndicales avaient été prises en compte.

La CGT est intervenue pour dire clairement que ses amendements n'ont jamais été pris en compte depuis le début des discussions engagées sur le cadrage national des DIR.

Le DRH explique que les discussions sont terminées car la CGT et FO ne signeront jamais ce texte, ça ne sert donc à rien de discuter ! Puis, le DRH quitte la salle.

A noter que Force Ouvrière s'est félicité de la fusion des corps de catégorie B.

Commentaires :

Le DRH a refusé tout dialogue ! C'est une manœuvre du ministère pour essayer de jeter le discrédit sur les organisations syndicales, mais également de cette façon, le ministère affiche son mépris pour les Agents qui risquent leur vie tous les jours sur les routes.

C'EST INADMISSIBLE !

Et ce, d'autant plus qu'il nous est dit que le temps presse, il faut absolument ce cadrage.

Qui a refusé pendant plus de 2 ans de discuter des garanties nationales, si ce n'est le Ministère ?

Les autres organisations syndicales n'ont pas su nous porter main forte car pour FO la seule réponse c'est la chaise vide après leur déclaration, la CFDT a découvert, lors de cette réunion, que l'ISH se payait pour 6 heures minimum de travail continu et qu'ils attendaient ce cadrage pour que les PTETE 2008 et 2009 soient payées aux personnels et l'UNSA égale à elle-même aucune déclaration ni commentaire.

Après deux heures de discussions, le ministère reconnaît qu'il existe dans ce projet de cadrage des incohérences et qu'il compte rajouter deux articles qui traiteront des permanences en dortoir et de la réduction des 1607 heures par la bonification horaire et le paiement en ISH.

**Camarades, si nous ne voulons pas vivre ce qui
s'est passé pendant l'ARTT en 2001,
mobilisons-nous pour que les directeurs des
DIR appliquent nos revendications.**